



Depuis 2020, la trajectoire des emplois douaniers est sans ambiguïté : **les effectifs diminuent, les plafonds baissent, et les capacités opérationnelles s'érodent**. Les chiffres issus des documents officiels parlent d'eux-mêmes. L'UNSA Douanes alerte sur un point de rupture en approche...

→ UNE DÉGRADATION STRUCTURELLE

année	PAE prévisionnel	PAE réalisé	Schéma d'emplois
2020	+1 ETP	-59 ETP	-173 ETP
2021	-387 ETP	-261 ETP	-180 ETP
2022	-393 ETP	-263 ETP	-164 ETP
2023	-82 ETP	-138 ETP	-46 ETP
2024	-26 ETP	-3 ETP	-4 ETP
2025	+65 ETP	+38 ETP	+68 ETP
Solde	-822 ETP	-686 ETP	-499 ETP

(ETP = équivalent temps plein // PAE prévisionnel 2026 : -50 ETP)

→ Pour comprendre les indicateurs...

- **PAE prévisionnel** : plafond d'emplois maximal autorisé par la Loi de Finances. Il traduit les **choix politiques**, pas ceux de la DGDDI.
- **PAE réalisé** : les emplois réellement « consommés » en ETP. Il montre la **réalité des moyens disponibles**.
- **Schéma d'emplois** : solde net des entrées et sorties (stagiaires, contractuels, détachements Vs retraites, démissions, disponibilités, décès) exprimé en ETP. Il reflète la **dynamique réelle des effectifs**.

Dans les trois cas, la **tendance est négative** et l'estimation s'annonce encore sombre avec **-50 ETP en 2026**. **Officiellement, la douane a perdu près de 700 ETP en cinq ans**, une trajectoire totalement incompatible avec les discours politiques sur la lutte contre les trafics.

MOINS D'EMPLOIS,
MOINS DE DOUANE

DES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES EN BAISSÉ



Les effectifs diminuent : Depuis 2020, la douane perd des emplois chaque année. La trajectoire est clairement négative.

Le plafond d'emplois recule : Le PAE est fixé par la Loi de finances : ce sont des choix politiques, pas ceux de la DGDDI.



Les EPC masquent la pénurie : Ils reflètent désormais les moyens disponibles et non plus les besoins réels, en ignorant la charge de travail.



**PRÈS DE 700 ETP
PERDUS EN 5 ANS**

→ EPC vs PAE : un outil qui masque la pénurie

Depuis 2025, la DGDDI a remplacé les ER (effectifs de référence) par les **EPC (emplois physiques cibles)** pour répartir les effectifs entre directions.

Ce que dit la DG : Un outil plus moderne, plus lisible, plus efficace pour les directeurs.

Ce que nous constatons :

- Les EPC reflètent les moyens disponibles, **pas les besoins réels**.
- Ils ne **prennent pas en compte la charge de travail**, contrairement aux ER.
- Ils permettent de **rendre la pénurie « gérable »** sur le papier, mais pas sur le terrain.

En résumé : le PAE mesure ce qu'on consomme, l'EPC mesure ce qu'on peut répartir, mais aucun des deux ne mesure ce qu'il faudrait réellement.



JEUDI 12 MARS 2026

LA DOUANE S'AFFAIBLIT, LE GOUVERNEMENT REGARDE AILLEURS...

IMPORTANT

2/2



→ Un impact direct sur les capacités opérationnelles

Sur les cinq dernières années, les données convergent : les effectifs diminuent, le plafond d'emplois recule, tandis que la charge de travail explose. **Les EPC maquillent la pénurie mais ne la résolvent en aucun cas.** Conséquence logique : moins d'emplois = **moins de contrôles, moins de présence sur le terrain, moins de capacité à remplir les missions régaliennes.**

➔ NOS REVENDICATIONS : REMETTRE LA DOUANE SUR SES PIEDS

Face à cette trajectoire dangereuse, l'UNSA Douanes exige :

1. **L'arrêt immédiat de la baisse des effectifs** → stabilisation du PAE et schéma d'emplois positif en 2026.
2. **Le retour à un outil de pilotage fondé sur les besoins réels** → intégration d'indicateurs de charge de travail et révision complète des EPC.
3. **Un plan pluriannuel de renforcement des capacités opérationnelles** → des recrutements et des moyens supplémentaires pour la DNRFP, centrés sur les missions régaliennes, et la compensation des transferts de missions vers la DGDDI.
4. **Une transparence totale sur les arbitrages budgétaires** → publication des impacts réels des choix gouvernementaux.



« derrière chaque chiffre, chaque indicateur, il y a des femmes et des hommes qui tiennent la douane debout. Et ils n'accepteront plus d'être traités comme des supplétifs silencieux. »

STOP AUX RESTRUCTURATIONS PERMANENTES : LA DOUANE NE SOUFFRE PAS D'UN PROBLÈME D'ORGANISATION, MAIS D'UN PROBLÈME DE MOYENS. TANT QUE LES EFFECTIFS CONTINUERONT DE BAISSER ET QUE LES EPC MASQUERONT LA RÉALITÉ, LES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES CONTINUERONT DE S'EFFONDRE.

